



Master Recherche en Sciences Aviaires

<p>INTITULE DU POSTE : MASTER INTERNATIONAL/REGIONAL EN SCIENCES AVIAIRES (MIRSA-CERSA/UL) DE L'UNIVERSITE DE LOME</p>		
<p>OBJECTIFS GENERAUX DU MASTER</p> <p>Le master résulte d'un travail de recherche de deux années et qui mène à la soutenance.</p> <p>A cet effet, ce programme de master en sciences aviaires du centre d'excellence régional sur les sciences aviaires (CERSA) a pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - offrir aux meilleurs étudiants un environnement intégré d'apprentissage à l'intérieur duquel ils vont acquérir des aptitudes professionnelles et scientifiques ; - créer les capacités humaines nécessaires pour soutenir la filière avicole dans leurs pays ou régions tant sur le plan professionnel que de la recherche. 	<p>CONDITIONS D'ELIGIBILITE</p> <p>L'entrée au programme international/régional de master en sciences aviaires est soumise aux critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire d'une licence, d'une maîtrise, d'un diplôme d'ingénieur ou équivalent en agronomie, sciences animales, agroéconomie, physiologie animale, ou tout autre diplôme équivalent ; - avoir au moins 12/20 de moyenne générale ; - avoir une expérience de recherche ou travaux antérieurs dans le domaine serait un atout et non un pré-requis. 	<p>LANGUES DE TRAVAIL</p> <p>Le programme de formation du CERSA est un programme dual. Pour ce faire tous les candidats doivent avoir un niveau intermédiaire en anglais pour les candidates francophones, et un niveau intermédiaire en français pour les anglophones.</p> <p>NB :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Candidats des pays anglophones : cours de français offerts. - Candidats des pays francophones : cours d'anglais offerts.
<p>OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA FORMATION</p> <p>Au terme de la formation au CERSA, les étudiants devraient être capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyser à l'aide d'outils appropriés le potentiel et les contraintes auxquels est confronté la filière avicole dans les pays d'origine ; - synthétiser les bases de connaissances relatives aux nouvelles stratégies de management pour aider à améliorer les capacités techniques, organisationnelles et de management de la filière dans les pays respectifs des candidats ; - jouer un rôle clé dans l'élaboration d'un plan stratégique de développement de la filière avicole ; - aider à renforcer la collaboration entre les 	<p>CONSTITUTION DU DOSSIER</p> <p>Les candidats au programme de master en sciences aviaires doivent fournir les pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une (01) demande motivée adressée au président de l'université sur le background et champ d'intérêt du candidat ; - une (01) copie légalisée des relevés de notes et attestation de diplôme (à partir du Baccalauréat ou son équivalent) ; - un (01) curriculum vitae détaillé ; - une (01) version électronique et copie physique du protocole de recherche ou projet de développement entrepreneurial ; - deux (02) lettres de recommandation ; 	<p>APERCU DU PROGRAMME</p> <p>Durée de la formation : 4 semestres sans prorogation.</p> <p>Programme à consulter sur le site du CERSA : http://www.cersa.togo.org</p> <p>LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS</p> <p>Par courriel au CERSA : cersa.univ.lome@gmail.com avec copie aux adresses suivantes :</p> <p>floradelali@gmail.com werepit@hotmail.com</p>

<p>universités africaines parties prenantes au présent programme ; - renforcer la synergie entre les acteurs du secteur privé et les universités impliquées.</p>	<p>- trois (03) références.</p> <p>Candidats détenteurs de diplômes étrangers à l'Université de Lomé</p> <p>Ajouter une (01) attestation d'homologation de diplôme. DAAS-UL (www.univ-lome.tg)</p> <p><i>NB : 40 % des places sont réservées aux étudiants régionaux, les candidatures féminines sont vivement encouragées.</i></p>	<p>Copie physique du dossier au secrétariat du CERSA après la sélection.</p>
<p>PUBLIC CIBLE</p> <p>Le master en sciences aviaires est destiné aux étudiants et professionnels togolais ainsi qu'aux étrangers de la sous-région titulaires du diplôme de Licence en Sciences Animales, du diplôme d'Ingénieur Agronome ou tout autre diplôme équivalent.</p>	<p>Lomé, le 31 MAI 2022</p> <p>Le Président de l'Université de Lomé,</p>  <p>Professeur Dodzi Komla KOKOROKO</p> 	<p>DATE DE DEPOT DES DOSSIERS Du 1^{er} juin au 22 juillet 2022</p> <p>SELECTION DES DOSSIERS Du 25 juillet au 22 août 2022</p> <p>RESULTATS DE LA SELECTION 26 août 2022</p>